



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille treize

Le lundi dix juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

PROGRAMME VOIRIE 2013 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 27 février 2012 concernant le programme de voirie 2013. Il fait part de la procédure de consultation des entreprises (marché sur procédure adaptée passé en application des dispositions des articles 26 II ET 28 du Code des marchés publics).

Le Maire fait connaître que la commission de voirie s'est réunie le 30 Mai 2013, trois entreprises ont déposé leurs propositions de prix.

L'entreprise COLAS classée première proposait : 28 630.50 € HT et 34 242.08 € TTC, l'entreprise EUROVIA proposait : 29 892.50 € HT et 35 751.43 € TTC et était classée deuxième, l'entreprise SPTP proposait : 32 125.50 € HT et 38 422.10 € TTC et était classé troisième.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise COLAS pour un montant de 28 630.50 € HT et 34 242.08 € TTC pour le programme de voirie 2013. Les crédits sont prévus au budget Primitif 2013 à l'article 2315-10004.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2013-6-43

Objet :
**Modification simplifiée
du Plan Local d'Urbanisme**

L'an deux mille treize
Le lundi dix juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur Le Maire informe les élus de la nécessité de modifier le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 23 février 2009 pour y intégrer le recensement du bocage effectué par le SMEGA et rectifier l'erreur matérielle du zonage de deux maisons anciennes.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur Le Maire à établir ce projet de modification simplifiée du PLU Article L 123-13-3 du code de l'urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à procéder à l'établissement du projet de modification simplifiée et fixe les modalités de mise à disposition au public comme suit : affichage pendant un mois en mairie pour consultation aux jours et heures habituels d'ouverture et mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Délibération n° 2013-6-44

Objet :
**Travaux d'électricité
dans la salle des fêtes**

L'an deux mille treize
Le lundi dix juin
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

TRAVAUX D'ELECTRICITE DANS LA SALLE DES FETES

Des travaux de rénovation de l'électricité dans la salle des fêtes sont prévus. Plusieurs entreprises ont été contactées et 3 d'entre elles ont fourni des devis.

	Armor CSE Thierry AMP	SARL ALLOCA	SARL RICHARD Janny LE CARRERES
Luminaire plafonnier	Trilux 86,30 HT l'unité	Osram 70 HT l'unité	Sylvania 170,26 HT l'unité
Création alimentation générale	999,93 HT	1880 HT	2302 HT
Consuel	49,56 HT	?	182 HT
TOTAL TTC	6 523,00	5 792,23	12 798,54

La Commission des bâtiments s'est réunie le samedi 8 Juin 2013 et a choisi l'entreprise Armor CSE pour un montant de 6 523 €uros TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise Armor CSE pour un montant de 6523 €uros TTC Les crédits sont prévus à l'article 61522, entretien des bâtiments.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille treize

Le lundi dix juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

REEMPLACEMENT DES DALLES DE PLAFOND A LA SALLE DES FETES

En complément de ces travaux d'électricité, les dalles de plafond sont à remplacer. 3 entreprises ont proposé des devis :

	Point P	API 22	CALIPRO
Panneau acoustique laine de roche Rockshed blanc	9,15 HT / m ²	10,06 HT / m ²	10,76 HT / m ²
Frais de transport	Néant	60 HT	Néant
TOTAL TTC	4 727,55	5 377,77	5 675,21

La Commission des bâtiments s'est réunie le samedi 8 Juin 2013 et a choisi l'entreprise Point P pour un montant de 4 727,55 €uros TTC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient la société Point P pour un montant de 4 727,55 €uros TTC Les crédits sont prévus à l'article 61522, entretien des bâtiments.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

L'an deux mille treize
Le lundi dix juin
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

PHOTOCOPIEUR ECOLE

Des devis ont été établis pour le remplacement du photocopieur de l'école :

Délibération n° 2013-6-46

Objet :
Photopieur école

	Générale de Bureautique	BRS Bureautique	Votre Buro
Marque	Olivetti	Kyocera	Kyocera
Vitesse Copies	35 copies / minute	30 copies / minute	30 copies / minute
Coût copie	0,0040 HT	0,0045 HT	0,005 HT
Mise en configuration	310 HT	Néant	Néant
Délais intervention	4 heures	8 heures	4 heures
Total TTC	3 492,32 €	2 469,74 €	2 511,60 €
Options			
2 Tiroirs supplémentaires		398,27 €	316,94 €
Finisseur		531,02 €	478,40 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient l'entreprise BRS Bureautique pour l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour l'école Albert Camus avec l'option 2 tiroirs supplémentaires pour un montant total de 2 868,01 €uros TTC Les crédits sont prévus au budget Primitif 2013 à l'article 2183-35.

Le Maire
Yvon LE PUT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
de Saint-Brieuc

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2013

Commune de
PLÉHÉDEL

Date de convocation
03/06/2013

Date d'affichage
18/06/2013

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	13
Votants	14

L'an deux mille treize

Le lundi dix juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

Etaient présents :

LE PUT Yvon, RAISON Georges, CLECH François, ROPERS Daniel, DELTHEIL Anne, LE NORMAND Arsène, KERENEUR Yvon, LE CALVEZ Michel, LE BESCOND François, DAVAINÉ Didier, RIVOAL-LOYARD Sonia, DAUPHIN-EVENNOU Isabelle, LE MEUR-FONTON Catherine.

Absente et excusée : TREUPEL Christelle (Procuration à DAUPHIN-EVENNOU Isabelle).

Secrétaire de Séance : DELTHEIL Anne.

RAPPORT SMITRED 2012

Monsieur Le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier en date du 15 mai 2013 émanant de Monsieur le Président du SMITRED OUEST d'ARMOR 22140 Pluzunet concernant le rapport annuel 2012 qui est à soumettre au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal de PLEHEDEL, après avoir entendu Monsieur le Maire présenter ce document, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport 2012 du SMITRED OUEST d'ARMOR.

Délibération n° 2013-6-47

Objet :
Rapport SMITRED 2012

Le Maire
Yvon LE PUT